

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Certification professionnelle conduisant au Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

niveau 6

Certificateurs : Ministère chargé de la solidarité/ MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Nouvelle fiche RNCP active à partir du 01/09/2026

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41747/>



Septembre 2025

Contexte et organisation de la formation

L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, adultes, familles et groupes en difficulté, en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés, accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir.

Son intervention se situe aussi bien dans les champs social, médico-social que dans celui de la santé ou encore de la protection judiciaire de la jeunesse.

Il est également appelé à intervenir sur le développement d'un quartier ou celui d'une communauté.

Ce métier nécessite un intérêt pour les problèmes sociaux et humains, une capacité à travailler en équipe, de la créativité, le sens des responsabilités et un engagement personnel pour exercer dans toutes les structures ou services en milieu ouvert ou en hébergement.

La formation préparant au diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé dure 3 ans pour un cycle complet et peut s'envisager par bloc de compétences pour un cycle partiel.

- ✓ 1517 d'heures de formation théorique (dont 12 heures d'accompagnement individualisé)
- ✓ 1925 d'heures de formation pratique.

Prérequis et conditions d'admission

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- ✓ Être titulaire du baccalauréat ;
- ✓ Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au [répertoire national des certifications professionnelles](#) au moins au niveau 4 ;
- ✓ Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'[article L. 613-5 du code de l'éducation](#).

Modalités et délai d'accès

La formation est accessible par différentes voies d'accès. Les inscriptions doivent être effectuées dans les délais précisés ci-dessous.

- ✓ **Formation initiale** : Cette modalité est destinée aux **personnes visant un premier diplôme dans le secteur du travail social**.
 - **Étudiants** : l'inscription s'effectue via Parcoursup, à partir du mois de janvier pour une rentrée en septembre.

- **Salariés et demandeurs d'emploi** : l'inscription se fait directement sur le site internet de l'établissement, également à partir de janvier pour une rentrée en septembre.
- ✓ **Formation continue** : Cette modalité est destinée aux **personnes ayant déjà acquis un premier diplôme dans le secteur du travail social**.
 - Destinée aux **salariés et demandeurs d'emploi**, cette modalité d'accès se fait par inscription en ligne à partir de janvier, pour une entrée en formation en septembre.
- ✓ **Apprentissage**
 - Les inscriptions débutent à compter de la validation de l'entretien de positionnement. La rentrée est prévue au mois de septembre.
- ✓ **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**
 - À partir de la réception du courrier de recevabilité, un délai de six mois est observé avant le démarrage de l'accompagnement.

Objectifs de la formation

La formation permet de développer de compétences menant à :

- ✓ Favoriser le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société.
- ✓ Aider au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et contribuer à son insertion socioprofessionnelle en favorisant son autodétermination.
- ✓ Adopter des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance, s'adapter à l'autre en se rendant disponible.
- ✓ Élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.
- ✓ Développer une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement d'intervention.
- ✓ Organiser, coordonner des projets, mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions à l'interne ou en partenariat et réseau avec les acteurs du territoire.
- ✓ Travailler en équipe pluri professionnelle.
- ✓ Connaître les politiques sociales liées au secteur d'intervention.

Méthodes pédagogiques

Au vu des objectifs, les méthodes de travail feront alterner :

- ✓ Conférences/Séminaires/Journées d'études
- ✓ Analyse de la pratique professionnelle
- ✓ Travaux pratiques
- ✓ Ateliers

- ✓ Médiations éducatives et culturelles
- ✓ Mobilités à l'international
- ✓ Apports théoriques
- ✓ Cours transversaux
- ✓ Témoignages
- ✓ Savoirs expérientiels
- ✓ Séquences ou modules d'approfondissement thématique
- ✓ Visite lors de la formation pratique
- ✓ Retours d'expériences et analyses de la situation pratique
- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Plateformes pédagogiques (Altissia, perfectionnement en anglais et Projet Voltaire, remise à niveau en français)

Contenus de formation

La formation est diplômante, sanctionnée par un contrôle continu et une épreuve conclusive et une attestation de fin de formation.

Le diplôme d'Etat d'ES (DEES) est délivré par le Ministère de l'Education Nationale, la formation s'organise en référence aux 4 blocs de compétences.

- ✓ Bloc 1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive (504 heures)
- ✓ Bloc 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation (504 heures)
- ✓ Bloc 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale (252 heures)
- ✓ Bloc 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social (245 heures)

Le contrôle continu, qui concourt également à l'attribution d'ECTS, permet l'évaluation de l'acquisition des différentes compétences attendues tout au long du parcours. Il prend différentes formes, telles que des devoirs, des tests, des exposés, des projets ou des travaux pratiques.

Evaluation qualitative

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS-CA pour toute formation.

L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation.

L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ✓ Débriefing avec les apprenants au terme de chaque journée ;
- ✓ Réunion avec les promotions constituées ;
- ✓ Réajustement permanent ;
- ✓ Questionnaire d'évaluation de la formation par les parties prenantes ;
- ✓ Réunions pédagogiques (par filière, par entité)
- ✓ Conseil de Perfectionnement ;
- ✓ Bilan intermédiaire/ final / collectif
- ✓ Rapport d'activités

De plus, dans le cadre de la certification Qualiopi, l'IRTS CA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. Nos services ne cessent de s'interroger sur ses pratiques pour satisfaire au mieux les besoins des apprenants.

Une équipe pédagogique

Des responsables d'axes transversaux :

- ✓ Malik Guillon : responsable de l'axe 1 « L'Etre humain, un sujet en interaction ».
- ✓ Ludivine Mariot : responsable de l'axe 2 « La personne et sa santé : besoins et potentialités ».
- ✓ Laëtitia Sibaud El Ouardy : responsable de l'axe 3 « La société, le groupe, l'individu avec ses appartenances et ses ruptures ».
- ✓ Thomas Baudart : responsable de l'axe 4 « Le citoyen, acteur engagé dans le « faire ensemble » sur un territoire.
- ✓ Michel Boudjemaï : responsable de l'axe 5 « Approche citoyenne et professionnelle de l'intervention sociale ».
- ✓ Nicolas Perrein : responsable de l'axe 6 « Recherche et international ».
- ✓ Sophie Mathieu : responsable de l'axe 7 « Elaboration de démarches professionnelles ».

Une équipe pédagogique :

- ✓ Cyrille Musiedlak : responsable de la formation
- ✓ Julie Fichet : formatrice référente de parcours
- ✓ Marine Dumaine : formatrice référente de parcours
- ✓ Amélie Gallois : formatrice référente de parcours
- ✓ Alexia Camacho : formatrice référente de parcours
- ✓ Thomas Baudart : formateur référent de parcours
- ✓ Delphine Lorandin : assistante en charge de la scolarité
- ✓ Lola Santos : assistante pédagogique

Coûts de la formation

Frais d'admissions : 150€

Si le candidat formule plusieurs vœux, un tarif dégressif peut être appliqué sur les frais de sélection.

Modalités sur le site de l'IRTS CA :

Coûts d'inscription et pédagogiques : le devis est consultable sur le site internet de l'IRTS CA

<https://irtsca.fr/wp-content/uploads/2025/01/devis-es.pdf>

Une prise en charge respective aux statuts des apprenants peut être applicable. (Se renseigner auprès du service admission).

Identification de notre organisme de formation

- Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- Directeur Général : M Stéphane FOURNAL
- Directeur de la pédagogie et des formations : Simone FOND
- Date de création : 16/01/1991
- Nature juridique : Association de loi 1901
- Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- Adresse : 8 Rue Joliot Curie – 51100 REIMS
- Tel : 03.26.06.82.28
- Contact : lola.santos@irtsca.fr
- Contact admission : brenda.bigtot@irtsca.fr
- Site internet : www.irtsca.fr